

Paris, le 2 mai 2006

Communiqué de presse

Le Crédit Agricole, leader sur le marché des professionnels, repart à l'offensive

Dans le cadre de son nouveau positionnement « **Etre la banque de la relation durable, partenaire de ses clients dans leurs trajectoires de vie et d'activité, bonnes et moins bonnes** » et du lancement de sa nouvelle signature « Une relation durable, ça change la vie », le Crédit Agricole marque son engagement aux côtés des professionnels :

- avec le réseau le plus dense de France, 4 900 conseillers dédiés en charge de la relation privée et professionnelle auxquels s'ajoutent des experts en région dans tous les métiers de la banque et de l'assurance, « **les atouts pros du Crédit Agricole** »,
- en les accompagnant dans leurs projets d'investissement et en leur proposant des solutions de placement simples qui récompensent leur fidélité.

C'est ainsi que le Crédit Agricole innove et renforce son offre à destination des entrepreneurs avec **deux nouvelles solutions**, preuves de cet engagement :

- **le Prêt à Piloter** ⁽¹⁾, **prêt à moyen terme qui permet au client d'adapter son crédit en fonction de l'évolution de son activité.**

Avec le Prêt à Piloter, le client a la possibilité de financer ses investissements tout en souplesse. Une fois par an, en fonction de l'évolution de son activité, il a la possibilité **d'accélérer ou de diminuer le rythme de ses remboursements**, au maximum de +/- 30%. Par exemple, il peut accélérer ses remboursements en cas de développement fort de l'activité, et réduire ainsi le coût de son crédit. En cas de difficulté passagère, le client a la possibilité de reporter le paiement d'une échéance. Le Prêt à Piloter offre au professionnel dans son activité au quotidien, une **sécurité supplémentaire**, car en cas de besoin, il aura les moyens de réagir.

- **le Placement DAT Evolution 5** ⁽²⁾ « **rémunère la fidélité du client dans la durée** ».

Pour le client professionnel, le DAT évolution 5 est une solution de placement sur 5 ans, astucieuse qui permet de faire **fructifier ses excédents stables de trésorerie sans contraintes**. Le capital est garanti, le placement est disponible à tout moment et sans frais et la rémunération est attractive.

Le DAT évolution 5 est un dépôt à terme qui permet au client de bénéficier à chaque anniversaire du contrat d'une marge additionnelle garantie qui s'ajoute au taux du Codevi (taux nominal de 2,25% au 01/04/06) pour constituer la rémunération globale. Pour récompenser la fidélité du client, cette marge additionnelle progresse chaque année et son évolution est connue dès la souscription pour toute la durée du contrat.

Ces « preuves » font l'objet d'une campagne de publicité du 2 mai au 18 mai en radio et sur internet, avec des spots reprenant la chanson optimiste d'Alain Bashung « ma petite entreprise connaît pas la crise », qui donne un ton sympathique et dynamique aux solutions du Crédit Agricole. Une campagne centrée sur les réponses du Crédit Agricole aux attentes des clients et qui valorise l'écoute et le respect des conseillers du Crédit Agricole pour cette clientèle.

(1) Le Prêt à Piloter est un prêt destiné à financer les besoins d'une activité professionnelle. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. La modulation d'échéance et la pause crédit sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. L'exercice de ces options peut entraîner une modification de la durée de remboursement et entraîne une modification du coût total du prêt.

(2) Le taux du Codevi pouvant varier deux fois par an à la hausse comme à la baisse, la rémunération globale du DAT évolution 5 du Crédit Agricole est susceptible de changer une fois au minimum et trois fois au maximum par an. TRAAB indicatif (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut) est de 2.44%. Il est calculé avant tous prélèvements fiscaux et sociaux.